

[Nom - Prénom]
[Ville - Date]

**Objet : Appel à l'action de la commission des finances lors de l'audition du 15 avril à 15h00
– Abrogation de la réforme sur le seuil de franchise de TVA**

Monsieur le Député, Madame la Députée,

Adhérent(e) de la FNAE et engagé(e) au sein de plusieurs collectifs d'indépendants, je me permets de vous adresser ce message afin de vous faire part d'une vive préoccupation partagée par de nombreux entrepreneurs et relevant pleinement du champ de compétence de la commission des finances.

La **réforme de la franchise en base de TVA** ne suscite plus de simples inquiétudes : elle provoque aujourd'hui une véritable angoisse chez les professionnels concernés. Ce profond malaise est largement relayé par des parlementaires de tous horizons, qui ont multiplié propositions de loi et amendements au projet de loi sur la simplification, pour dénoncer les effets délétères de cette mesure et en réclamer l'abrogation. Le rapport du Sénat, publié le 9 avril qui fait suite à une pétition lancée par la FNAE — ayant recueilli 113 000 signatures en moins de cinq jours —, abonde dans ce sens. Il appelle sans ambiguïté à l'abandon pur et simple d'une réforme « ni correctement préparée par les administrations, ni concertée avec les acteurs concernés, ni anticipée par ceux qui devaient la mettre en œuvre. »

Dans ce contexte, je souhaite vous demander, si vous en avez la possibilité, **d'interpeller M. Éric LOMBARD**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi que **Mme Amélie de MONTCHALIN**, ministre chargée des comptes publics, à l'occasion de leur **audition devant la commission des finances ce mardi 15 avril à 15h00**.

À l'occasion de cette audition dédiée à la transparence et au suivi des prévisions de finances publiques, pourriez-vous interroger les ministres sur les intentions du gouvernement concernant la réforme de la franchise en base de TVA ?

Compte-t-il, malgré les alertes unanimes venues du terrain comme des représentants de la Nation, maintenir cette réforme coûte que coûte, ou est-il enfin prêt à entendre ces signaux clairs et à en annoncer le retrait ?

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information utile à la formulation de cette question, ou pour vous transmettre les éléments de terrain portés par les collectifs concernés.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député / Madame la Députée, l'expression de ma haute considération.